

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





Au travers de ce rapport d'activité, j'ai le plaisir de vous dresser un bilan synthétique de l'action de la CACIMA tout au long de l'année 2019.

Il témoigne de l'engagement de notre établissement au travers de notre équipe et de nos élus pour accompagner les entreprises du territoire.

Notre mission est de vous représenter, de vous soutenir et de promouvoir le secteur privé afin que celui-ci soit compétitif et fasse de notre archipel un territoire attractif pour sa population et ses visiteurs.

A la lecture de ce document, vous découvrirez les différents champs d'intervention de la CACIMA et l'offre de services qu'elle a développée pour adapter au mieux ses actions aux besoins des entreprises et des porteurs de projet. De beaux projets se concrétisent et en particulier, les actions réalisées dans le cadre du programme FISAC et le développement de la pépinière d'entreprises.

La CACIMA est aussi très impliquée auprès de ses partenaires avec lesquels elle s'engage pour appuyer les projets de développement économique futurs ; c'est le cas sur le développement portuaire et sur la plateforme de recherche scientifique.

De nombreux sujets sont encore d'actualité et de nouveaux projets sont en cours d'élaboration, nous restons mobilisés pour accompagner les entreprises et redynamiser l'économie locale !

**Alain Beauchêne**  
**Président de la CACIMA**



# LES ENTREPRISES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



**111**

**Commerces  
& réparations  
automobiles**



**131**

**SCI**

**(sociétés civiles immobilières)**



**674**

**ÉTABLISSEMENTS**

**214**

**Artisans**

**23** alimentation

**26** fabrication et production

**77** bâtiment

**88** services

**238**

**Entreprises  
individuelles**

**305**

**Sociétés**



**48**

**Hébergement  
& restauration**



**34**

**Professions  
libérales**

# LES FORMALITÉS DES ENTREPRISES



## DÉCLARATIONS ENREGISTRÉES AU CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES EN 2019

### PERSONNES PHYSIQUES

CRÉATIONS

43

RADIATIONS

33

MODIFICATIONS

18

### PERSONNES MORALES

CRÉATIONS

39

RADIATIONS

17

MODIFICATIONS

79

TOTAL CRÉATIONS

82

TOTAL RADIATIONS

50

TOTAL MODIFICATIONS

97

### CARNETS ATA

Document douanier international d'autorisation temporaire d'importation.

**8 carnets émis en 2019**

### CERTIFICATS SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le certificat électronique est un moyen d'authentifier de manière certaine l'identité d'un individu, ou d'une personne morale. Il s'agit d'une véritable identité numérique. Cette certitude s'amplifie si cette authentification est associée à un moyen de conservation sous un contrôle exclusif de son détenteur.

10 certificats délivrés en 2019

**32 certificats délivrés depuis 2017**

# DISPOSITIF KDO+



**KDO+ est le dispositif de chèques cadeaux mis en place par la CACIMA en 2012** ayant pour objectif de **dynamiser le chiffre d'affaires des commerces locaux.**

*Le principal avantage du chèque-cadeau, c'est que - contrairement aux primes de fin d'année classiques -, il n'est pas soumis aux cotisations sociales, ni côté employeur, ni côté salarié.*

*En effet, ce moyen de paiement, est exonéré de charges patronales et salariales, sous réserve :*

- *Que son montant global ne dépasse pas 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par an/par salarié/par événement.*
- *Qu'il soit attribué pour un événement prévu par la législation (Noël, mariage, rentrée scolaire, naissance, etc...).*

*Le chèque KDO+ est aussi accessible aux particuliers qui sont à la recherche d'une idée originale pour faire plaisir.*

**En 2019, la charte graphique a été refaite** pour apporter un design plus moderne aux chèques et aux outils de communication.

## Typologie des clients du dispositif

**16 administrations**  
**371 particuliers**  
**41 associations et CE**

**Entreprises adhérentes**  
**76**



**NOMBRE DE CHÈQUES ÉMIS EN 2019**  
**7 556 chèques générant 225 593 €**

**NOMBRE DE CHÈQUES ÉMIS DEPUIS 2012**  
**31 498 chèques générant 1 033 703 €**

# ENTREPRENEURIAT

La CACIMA accompagne les initiatives entrepreneuriales au travers de l'offre **ENTREPRENDRE EN FRANCE**.

## CHIFFRES CRÉATION D'ENTREPRISE

- **68 porteurs de projet** sensibilisés et/ou accompagnés
- **48 accompagnés** dans leurs démarches de création/reprise
- **3 sessions** du stage « **5 jours pour entreprendre** »
- **23 business plan** réalisés via la plateforme CCI Business Builder

## SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

Organisée chaque année en partenariat avec les organismes locaux, elle permet d'informer et de sensibiliser à la création reprise d'entreprises.



ATELIERS FORMATIONS  
CONSEILS PERSONNALISÉS



### SYNOPTIQUE DU PARCOURS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

**08. LA POST CRÉATION**  
J'ai créé mon entreprise, je souhaite être accompagné.  
**Contacteur** : CACIMA et l'ensemble des acteurs intervenant dans le parcours de la création

**07. LES FORMALITÉS D'INSCRIPTION**  
Je suis prêt à créer mon entreprise. Où dois-je m'inscrire ?  
**Contacteur** : Centre de formalités des entreprises de la CACIMA

**06. LES AIDES ET FINANCEMENTS**  
Comment financer mon projet ? Quelles sont les aides existantes ?  
**Contacteur** : banques, pôle Développement économique de la Collectivité Territoriale, DCSTEP, Pôle Emploi  
**Ressources** : site web FIER SPM - rubrique « Description des aides existantes », site les-aides.fr



**01. L'IDÉE**  
J'ai une idée, mais je ne sais pas par où commencer, j'ai besoin d'affiner mon idée.  
**Contacteur** : CACIMA, Archipel Développement  
**Ressources** : site web de l'Agence France Entrepreneur

**02. L'ADÉQUATION HOMME-PROJET**  
Je souhaite m'assurer de la compatibilité de mon projet avec ma situation personnelle.  
**Contacteur** : CACIMA, Archipel Développement  
**Ressources** : site web de l'AFE, plate-forme CCI Business Builder

**03. L'ÉTUDE DE MARCHÉ**  
Clients, concurrents, chiffres d'affaires... Qui peut m'aider à réaliser mon étude de marché ?  
**Contacteur** : CACIMA, Archipel Développement  
**Ressources** : site web de l'AFE, plate-forme CCI Business Builder

**04. L'ÉTUDE FINANCIÈRE**  
Comment élaborer mon business plan, mon plan de financement ?  
**Contacteur** : CACIMA, Archipel Développement, experts-comptables  
**Ressources** : site web de l'AFE, plate-forme CCI Business Builder

**05. LE CADRE JURIDIQUE, FISCAL ET SOCIAL**  
Quel statut est le mieux adapté pour mon activité ?  
**Contacteur** : CACIMA, experts comptables, CPS, avocats  
**Ressources** : site web de service-public.fr, rubrique « Aide au choix du statut juridique »



# ENTREPRENEURIAT



## PRIX ENTREPRENDRE À SPM

SPM Easy Stay remporte le **Prix de la création**.  
Taxi Djody est l'heureux lauréat du **Prix de la reprise d'entreprise**.  
Hervé pour l'entreprise The Mayou'naise remporte une **mention spéciale**.  
Mélanie et Laurent dirigeants du Tinpeu remportent une **mention spéciale**.

En partenariat avec :



## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La pépinière d'entreprises de la CACIMA permet d'offrir aux nouvelles entreprises un **hébergement à tarif préférentiel** et un **accompagnement technique** du chef d'entreprise sur une durée minimale de trois ans.

- 150 m<sup>2</sup> de locaux** convertis en pépinière d'entreprises
- 3 entreprises artisanales** hébergées (maroquinerie, couture, et bijouterie)
- 1 entreprise de services** (tourisme)



# INTERNATIONAL ET OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR



Membre de la **Team France Export** et correspondant **Business France**, la CACIMA accompagne les entreprises ayant un intérêt pour s'ouvrir sur l'extérieur.

Le travail en réseau et les dispositifs financiers mobilisables dans le cadre de la convention Business France Ministère des Outremer permettent de soutenir les initiatives qu'il s'agisse de mieux connaître un marché, de participer à des salons professionnels, de réaliser des missions de prospection ou de se positionner sur un marché étranger.



## 9 entreprises ont été accompagnées

pour une aide à la recherche de partenaires, des études réglementaires, un diagnostic export, l'information sur le recrutement d'un Volontaire International en Entreprise ou la recherche de financements.



**4 entreprises** ont participé au **salon NAVEXPO à Lorient**



**26 740 €**

**de financements** ont été accordés pour des démarches liées à l'export



**8 dirigeants**

ont assisté à une formation  
« **Préparer et optimiser sa participation à un salon international** »





# L'APPRENTISSAGE



La CACIMA est **partenaire de la section apprentissage multi professionnel** du Lycée Emile Letournel qui est financée par la Collectivité Territoriale.

Elle soutient les jeunes dans la recherche de contrats, accompagne les entreprises dans leurs formalités et effectue l'ensemble des démarches liées à la période de formation en métropole dans les CFA partenaires.

## 7 apprentis en cours de formation en 2019 :

- **CAP Carrosserie**
- **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance**
- **CAP Agent Technique en Milieu Familial et Collectif**
- **CAP Boucher**
- **BAC PRO Accueil Relations Clients Usagers**
- **BAC PRO Commerce**
- **BAC PRO Technicien en Chaudronnerie Industrielle**



Photo : Chantal Briand



## Découverte des métiers

La CACIMA participe à la promotion des métiers et de l'apprentissage à l'occasion des événements tels que la Semaine Nationale de l'Artisanat et la Semaine Nationale de l'Apprentissage, puis par la mise en place de conventions de stages découvertes pour les collégiens et lycéens.

# LA FORMATION CONTINUE



L'activité formation continue a connu une forte baisse en 2019.

Seule une formation a été réalisée dans le cadre du programme de formation territorial.

La CACIMA déploie une offre de formations courtes en gestion, numérique et hygiène-sécurité.



## FORMATION HACCP

Hygiène alimentaire des établissements de restauration commerciale et associative

Cette formation, dispensée par un expert en qualité sanitaire, permettra à tous les responsables ou personnel d'établissements de restauration d'acquérir les connaissances minimales obligatoires sur les normes d'hygiène applicables à leur secteur d'activité.

A l'issue de la formation, une attestation officielle est remise aux stagiaires qui pourront :

- Identifier les bonnes pratiques d'hygiène
- Identifier les différents types de dangers
- Maîtriser les principes de l'HACCP

### Obligation de l'entreprise

Tous les établissements de restauration commerciale ou associative doivent, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, justifier d'une personne ayant suivi la formation obligatoire en hygiène (article L233-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime).



**Formation HACCP**  
**Bonnes pratiques d'hygiène**  
(10 personnes)



**Stage techniques de transformation de poissons plats ronds et plats**  
(25 stagiaires)

## LES BASES DE LA COMPTABILITÉ

L'heure est au bilan :  
Gagnez-vous votre vie ? Devriez-vous revoir vos prix ? Vos marges ?  
Embaucher ? Investir ?

**JEUDI 25 JUIN**  
**9H-12H**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

www.cacima.fr  
romain.comillet@cacima.fr  
05 08 41 05 36  
Coût : 50€

**Ateliers gestion de 3 heures**  
au tarif de 50 € : 9 participants



Le dispositif FISAC est un fonds de soutien en faveur des activités commerciales et artisanales de proximité. Suite à l'appel à projets publié le 15 mai 2015 par le ministère de l'économie,

de l'industrie et du numérique, la CACIMA a déposé un dossier en partenariat avec Vita'Ville et la collectivité territoriale.

**Ce programme permet de mobiliser près de 400 000 euros sur trois ans pour réaliser les opérations suivantes :**

- Définition d'une charte des devantures de magasins
- Création et rénovation de devantures des boutiques
- Réalisation d'enseignes commerciales
- Construction de cabanes d'exposition
- Diagnostic d'accessibilité des boutiques
- Travaux de mise aux normes accessibilité
- Conception d'outils de communication pour Vita'ville
- Animations commerciales
- Financement d'un poste d'animateur

**227 653 EUROS EN OPÉRATIONS FINANCÉES EN 2019**

- Charte des devantures
- 8 diagnostics accessibilité réalisés
- 5 enseignes financées et 1 rénovation de devantures
- 2 enseignes réalisées hors financement FISAC
- 6 cabanes d'exposition

## Animations commerciales :

**9 marchés d'été** avec 7 entreprises exposantes en moyenne par marché.

**Marché de Noël à Miquelon** (10 entreprises de Saint-Pierre ont participé et 3 de Miquelon).

**Défilé de mode Pop** en juillet (17 entreprises mobilisées).

VITA'VILLE PRÉSENTE  
LA 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE SON DÉFILÉ DE MODE

# POP!

## Mode

### 12 JUILLET

**SQUARE JOFFRE • 17H30 À 23H**

17h30 – DÉMONSTRATIONS PAR LADY FIT SPM  
18h – DÉFILÉ POP MODE  
19h à 23h – ANIMATION MUSICALE (DJS /GROUPES)  
ET RESTAURATION/BUVETTE

**PARTICIPANTS**

Cartier libre • Cani Kouaf • ChériK créations • Clin d'œil • Délic • Ets Marie Claude  
Maison Hélène • Linattendu • Look o jean • Ré-Créations • Studio Briand • Unik • Victoire & Léon

**MISES EN BEAUTÉ**

Cosmet'ile • Evanescence • Institut Clarins • Institut d'Elodie • Salon Marie-Claire

Vita'Ville CACIMA SAINT-PIERRE ET MIQUELON

**5<sup>ème</sup> édition du Salon des Métiers d'art** ; 3 jours et 11 exposants artisans et producteurs locaux



# LE FISAC

Des opérations communication portant l'accent sur la valorisation de l'achat local :

Conception et impression de 1 500 **stickers « Achat local »** Vita'Ville.

Conception et impression de plus de 700 **calendriers de l'avent** offerts aux clients.

Réalisation d'une **campagne de sensibilisation à l'achat local** sous forme de spot TV.

**Animations de lancement des festivités de Noël** au square Joffre.

**3<sup>ème</sup> édition de la JNCP** (Journée nationale du Commerce de Proximité) en octobre : 32 professionnels participants, et une foire avec 10 entreprises.



La **Journée** nationale  
du **commerce**  
de **proximité**  
de **l'artisanat**  
et du centre-ville®



# ACCOMPAGNEMENT ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



La CACIMA a signé en novembre 2017 une **convention de financement avec l'ADEME** afin de mettre en place des actions en faveur de l'environnement à destination des entreprises du territoire.

**10 pré-diagnostic déchets réalisés** dans des entreprises du secteur de l'artisanat, du commerce et de la restauration.

6 entreprises ont bénéficié de **visites énergie**.

**Mission d'accompagnement sur l'économie circulaire** : 12 participants.

**Etude des flux des bio déchets** sur Miquelon : 6 entreprises participants.

Contribution à la réalisation d'un **guide zéro déchets**.



Photo : Chantal Briand



Lancement des **labels Éco-défis** à destination des professionnels.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



DU 16 AU 24 NOVEMBRE 2019

Appel aux entreprises et associations de Saint-Pierre et Miquelon

**Semaine européenne du développement durable**  
du 16 au 24 novembre.

# LE TOURISME ET LA CROISIÈRE



Dans le cadre de la convention de financement signée avec la collectivité territoriale et en tant que **membre du Club Croisières**, la **CACIMA participe à l'amélioration des conditions d'accueil des croisiéristes.**

- Animations musicales aux escales de paquebots
- Organisation de marchés
- Accueil personnalisé aux voyageurs via Radio Atlantique
- Communication sur les boutiques ouvertes et les opérations commerciales spéciales
- Réalisation en cours d'un guide des boutiques en format papier et d'un site internet
- Participation aux séances de travail sur le projet d'aménagement du quai de croisières



# SOUTIEN À L'AGRICULTURE



**3 nouvelles exploitations agricoles** ont vu le jour en 2019 dans le secteur du maraîchage portant à huit le nombre d'exploitations agricoles.

**Participation à la refonte du système d'aides agricoles** volet Etat.

**Accompagnement dans la recherche de solutions** pour un nouveau modèle de fonctionnement et de gestion de **l'abattoir municipal**.

**Appui et instruction des dossiers agricoles** dans le cadre du **Comité Technique Agricole** composé de techniciens de la DTAM, de la Collectivité Territoriale et de la CACIMA.



**Promotion des produits locaux sur le stand de l'ODEADOM** au **Salon de l'agriculture** du 23 février au 3 mars en partenariat avec Archipel développement.



# RÉSEAUX ET PARTENARIATS DÉVELOPPÉS



Partenaire de la convention PIREs pour la création **d'une Plateforme Interdisciplinaire Internationale de Recherches et d'Enseignement Supérieur en zone Subarctique (Plateforme de Recherche à Saint-Pierre et Miquelon) à Saint-Pierre-et-Miquelon.**

## Partenaire du projet de recherche Atlant'iles.

Ce projet a pour ambition de dresser un état des lieux de la pêche et du tourisme à Saint-Pierre et Miquelon (2019), d'explorer les pistes de valorisation des produits de la pêche (2020) et d'envisager des scénarii de développement local autour des liens pêche-tourisme (2021).

Membre de la **FEDOM** (Fédération des entreprises des Outre-mer) depuis fin 2019, la CACIMA siège aux assemblées de cette association composée des différentes organisations patronales et des collectivités des territoires ultramarins.





## Gouvernance et développement portuaire

Le port est un outil de développement économique sous-exploité. Depuis 2011, la CACIMA s'est positionnée pour être **un acteur impliqué dans le développement de l'activité portuaire** en proposant la mise en place d'infrastructures adaptées aux besoins des entreprises et la création d'un poste de chargé de développement commercial.

A l'initiative de la ministre des Outre-mer Annick Girardin, le gouvernement a mandaté en mars 2019 une mission pour déterminer quel pourrait être le schéma d'une nouvelle gouvernance et définir les aménagements à réaliser pour favoriser le développement économique d'activités portuaires.

**La CACIMA a participé aux travaux sur ce dossier important et s'est positionnée pour être membre de cette nouvelle gouvernance.**



## Réforme formation professionnelle

**La Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel réforme considérablement le système de fonctionnement et de financement** de la formation professionnelle au niveau national et les dispositions en découlant concernent également l'archipel.

Compte tenu de l'impact envisagé pour les entreprises du territoire, **la CACIMA a engagé auprès des professionnels une démarche d'information et de sensibilisation** leur permettant de s'approprier le sujet et d'être forces de propositions pour adapter la réforme aux particularités du territoire.

**L'accord interprofessionnel signé le 13 mai 2019** entre les organisations patronales UPASC et MEDEF et les syndicats de salariés FO et CFTD a permis d'**afficher la volonté des socio professionnels de s'engager dans un nouveau modèle de gestion et de financement de la formation professionnelle** des salariés correspondant aux obligations légales et réglementaires.

L'ordonnance n°2019-893 du 28 août 2019 portant adaptation des dispositions de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel aux collectivités d'outre-mer régies par l'article 73 de la Constitution et à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon laisse aux socio professionnels de l'archipel un délai supplémentaire pour proposer un système de gestion et de financement de la formation professionnelle expérimental qui devra être effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2021.



## Travaux SDS

Le **Schéma de développement stratégique de la Collectivité territoriale** définit les orientations politiques en matière de développement économique, social et environnemental de l'archipel.

Les objectifs et les actions se déclinent par phases opérationnelles de cinq ans dont la deuxième phase 2015-2020 qui a vu **les efforts axés sur le domaine touristique en particulier**.

L'actualisation du SDS et la détermination du plan d'actions 2021-2025 sont réalisées sous forme d'ateliers de concertation auxquels la CACIMA participe activement.

Ainsi, les techniciens et élus de la CACIMA ont pu assister aux ateliers sur le **développement du tourisme durable, la structuration et le développement d'une filière agricole et agroalimentaire, l'accélération de la transformation numérique du territoire et l'évolution et la structuration d'un territoire** qui s'engage sur l'ouverture vers l'extérieur et l'accueil d'investisseurs.

Photo : Chantal Briand



**La CACIMA exerce une mission consultative** sur les différents dossiers impactant la vie économique, sociale et environnementale du territoire.

En 2019, elle a émis des avis sur :

- **le STAU Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme;**
- **le projet de quai de croisières;**
- **le régimes d'aides aux entreprises de la collectivité territoriale;**
- **la desserte en fret maritime de l'archipel.**

Photo : Collectivité Territoriale, dir. Tourisme



La CACIMA est un établissement public administré par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs.

Son fonctionnement est régi par le Code du commerce et ses décisions sont actées par différents organes que sont le bureau, les commissions règlementaires et l'assemblée générale.

En 2019, les instances suivantes se sont tenues :

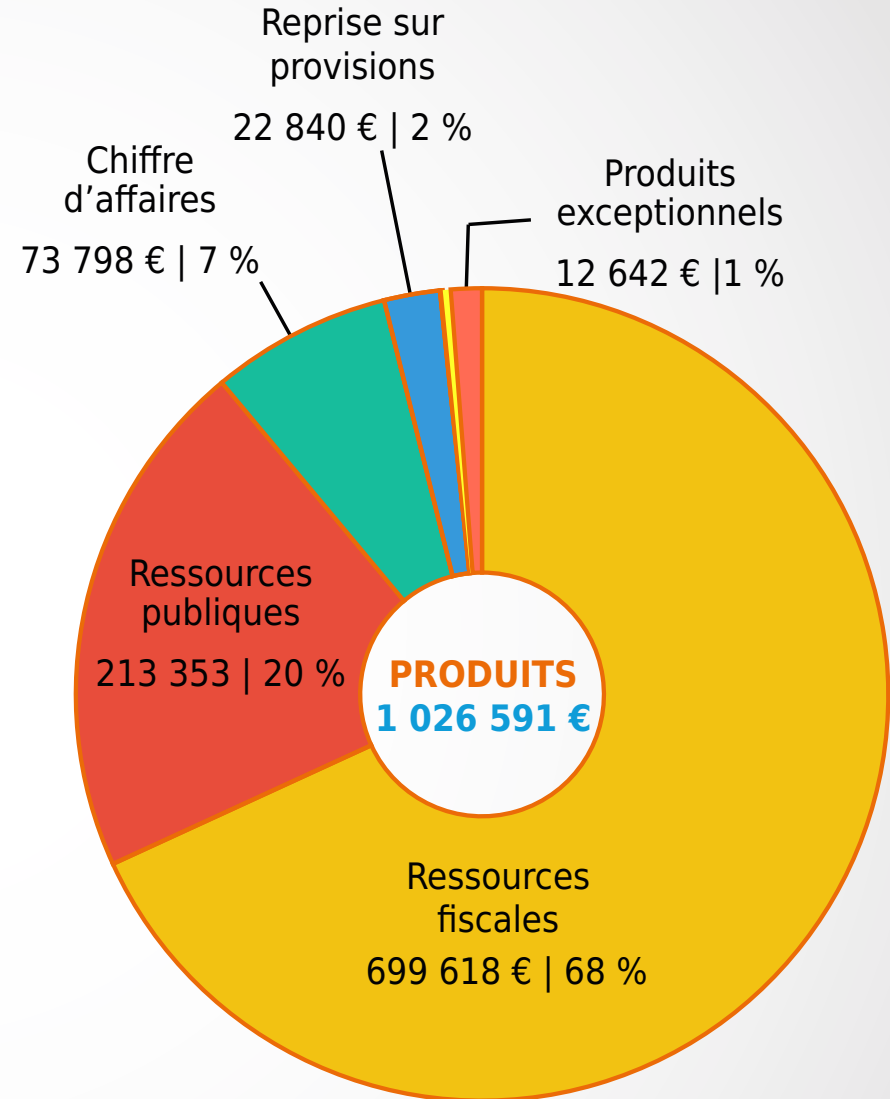
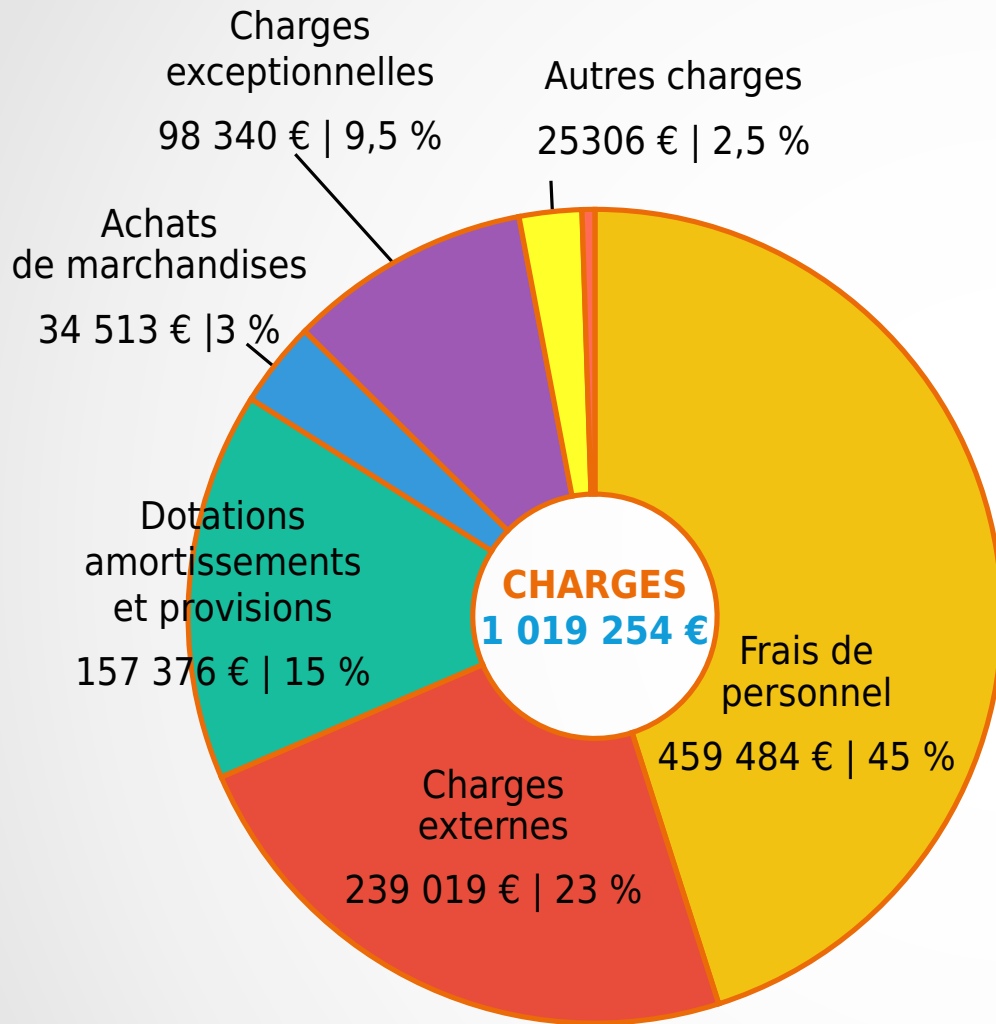
- 12 réunions de bureaux
- 2 commissions consultatives des marchés publics
- 2 commissions des finances
- 2 assemblées générales (vote du budget primitif et adoption des comptes exécutés)

Participation aux instances des réseaux :

La CACIMA est membre de droit de [CCI France](#), membre associé de [CMA France](#) et de l'[APCA](#) (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture). Elle siège également à l'[ODEADOM](#) (Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer), à l'[ACCIOM](#) (Association des CCI des Outre-Mer) et à la [COIREMA](#) (Conférence Inter régionale des métiers et de l'artisanat regroupant les CMA ultramarines). Elle siège depuis fin 2019 à la [FEDOM](#) (Fédération des Entreprises d'Outre-Mer).



# ELÉMENTS DU BUDGET 2019



---

**RÉSULTAT : 7 337 €**

## LES MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS

Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une pépinière d'entreprises et la réhabilitation des bâtiments

**573 872 €**



Vue piétonne depuis le boulevard Constant Colmay.



Marché pour la fourniture de six cabanes d'exposition

**48 000 €**



Contactez votre CACIMA:  
**[www.cacima.fr](http://www.cacima.fr)**

Retrouvez-nous sur :



Crédits photos : Chantal Briand, Jean-Luc Drake, Jean-Christophe Lèsagnol et collection privée.

 **CACIMA**  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE,  
D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

4 boulevard Constant Colmay  
BP : 4207  
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
+ 508 41 05 30  
[contact@cacima.fr](mailto:contact@cacima.fr)  
[www.cacima.fr](http://www.cacima.fr)